

« Débat pour une juste mesure du bénévolat dans la société française »

13/03/2019

La sénatrice **Nadia SOLLOGOUB** a déclaré : « **Le bénévolat est partout, le bénévolat est discret. Que deviendrait notre paysage quotidien sans associations** culturelles, artistiques, touristiques, sportives, humanitaires, sociales et environnementales ? Quelle vie dans nos collectivités sans nos comités des fêtes, nos « clubs de loisirs », nos rencontres sportives, nos concerts, nos expositions ? Le bénévolat en France est un trésor inestimable, qu'il faut traiter comme tel. »

Face aux réorganisations territoriales que connaît la France depuis de nombreuses années, il est impératif de prendre en compte la juste mesure de l'engagement citoyen. **Il est indispensable de saluer le monde du bénévolat dans son ensemble, qu'il soit associatif, humanitaire ou social.** Ce débat a permis de mettre en avant les bénévoles "invisibles" dans le sport, le tourisme, la sécurité civile, ainsi que les élus, notamment dans le monde rural.

Pour sa part, le sénateur centriste du Bas-Rhin **Claude KERN** a estimé « qu'il convient d'adapter la formation des bénévoles et valoriser le bénévolat. Le Sénat appelle à un véritable statut du bénévole. »

Le sénateur de la Haute-Loire **Olivier CIGLOTTI** a indiqué que « **le bénévolat est avant tout un don de soi libre, consenti et gratuit.** Il tient une place aussi spécifique qu'essentielle dans la société civile. Bénévolat et volontariat tiennent une place centrale face aux enjeux de notre pays, ils permettent le maintien indispensable de la proximité. »

Le débat a permis de mettre en lumière le bénévolat dans le milieu rural et le travail bénévole qu'exerce les élus ruraux. « Le bénévolat tient une place importante dans le monde rural : il est l'une des clés de voute du fonctionnement des communes et notamment des plus petites » a expliqué Olivier CIGLOTTI.

« **Il faut prendre la juste mesure du bénévolat en France, comprendre que les bénévoles portent notre pays à bout de bras, les élus ruraux en première ligne.** Ces élus ruraux savent de quoi ils parlent, mais cette réalité échappe à beaucoup. Il faut avoir conscience que sans bénévolat, il n'y a plus d'élections, car ce sont des élus, dans leur majorité bénévoles, qui tiennent les bureaux de vote. L'entretien de nos communes repose pour une très grande part sur un investissement bénévole » a rappelé Nadia SOLLOGOUB. « **Avant de décourager définitivement les bénévoles français, l'Etat doit faire ses comptes, et se demander s'il dispose des sommes colossales qui lui permettrait de les remplacer** » a conclu la sénatrice.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)